

Passation des marchés publics: prenez le bon départ!



TEXTE: NICOLE SCHICK
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA SIA VAUD



LES MANDATS ADJUGÉS AUX INGÉNIEURS ET AUX ARCHITECTES CONCERNENT UNE CATÉGORIE DE SERVICES PARTICULIÈRE: LES PRESTATIONS INTELLECTUELLES. LEUR MISE EN CONCURRENCE ET LEUR ÉVALUATION NE PEUVENT PAS SE FONDRE PRIORITAIREMENT SUR LE PRIX, COMME C'EST LE CAS DANS LE CADRE D'UN MARCHÉ DE FOURNITURES. MAIS AU CONTRAIRE SUR DES CRITÈRES DE QUALITÉ SPÉCIFIQUES. D'OÙ L'IMPORTANCE DU CHOIX DE LA PROCÉDURE DE MISE EN CONCURRENCE.



Centre socio-culturel d'Ecublens, Al30 architectes Sàrl. Concours d'architecture à un degré en procédure ouverte, certifié SIA 142, 2008. Maître de l'ouvrage: commune d'Ecublens. Photo: Vincent Jendly

Château de Prilly, bureau d'architecture Jean-Baptiste Ferrari et Associés SA. Concours d'architecture certifié SIA 142, 2007. Maître de l'ouvrage: commune de Prilly. Photo: Duccio Malagamba – Barcelone.



La passation des marchés constitue une priorité pour la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes, qui édicte les règlements pour les concours (SIA 142), les mandats d'étude parallèles (SIA 143) et les appels d'offres de services (SIA 144). Elle doit être aussi une priorité pour les maîtres d'ouvrages publics et parapublics, dont la mission est d'organiser la juste forme de mise en concurrence, dans le respect des lois et de l'intérêt public et afin de trouver la meilleure solution pour le meilleur coût, avec les meilleures équipes de mandataires. Chaque projet qui s'érige sur notre territoire détermine le cadre de vie de nos concitoyens et participe à créer un environnement bâti de qualité.

Cette qualité, attendue de tous, se joue dès les prémices, au moment de choisir la forme de mise en concurrence. La SIA Vaud en a fait un slogan «Boostez votre savoir-faire de la concurrence et prenez le bon départ!» pour les formations qu'elle met sur pied à l'attention de ses membres et des maîtres d'ouvrages publics (voir encadré en page 11).

Un projet et un partenaire

Lorsqu'il s'agit de prestations de services, le maître de l'ouvrage, l'adjudicateur ou encore le professionnel qui organise une procédure a le choix entre trois formes de mises en concurrence. Les concours d'architecture et d'ingénie-

Passation des marchés publics: prenez le bon départ!



rie ainsi que les mandats d'étude parallèles d'une part, tous deux orientés vers la recherche de la meilleure solution. L'appel d'offres d'autre part, qui vise à trouver la meilleure prestation. Cette distinction dans les objectifs de chacune de ces formes de mise en concurrence est essentielle.

«Le concours contraint à poser les bonnes questions, au bon moment. Du point de vue des candidats, un seul sort gagnant, c'est la dure règle du jeu. Le maître de l'ouvrage, lui, sort en revanche

la finalité du concours. Cette procédure largement reconnue et utilisée par les maîtres d'ouvrages publics sert à déterminer le meilleur choix architectural, la meilleure solution à un besoin et à trouver le partenaire pour la réaliser. Les avantages pour le maître de l'ouvrage résident notamment dans le large éventail de propositions que les candidats soumettront à l'appréciation du jury.

Emulation et richesse d'idées

Rappelons en effet que chaque participant analyse les besoins, les objectifs, les contraintes et les exigences formulées dans le programme du concours selon sa sensibilité propre et développe son projet à partir de ceux-ci. Toutes les chances sont ainsi réunies pour que les projets, présentés et évalués dans l'anonymat, soient véritablement différents les uns des autres, tout en répondant au même programme. La situation d'émulation ainsi créée entre les concurrents dans des conditions d'équité favorise l'émergence d'idées nouvelles, ce qui élargit l'univers de choix du maître de l'ouvrage. Soulignons que l'organisation d'un

concours et son succès exigent une excellente planification et un certain nombre de conditions préalables, notamment l'élaboration d'un programme précis et la constitution d'un bon jury.

Dans le dialogue

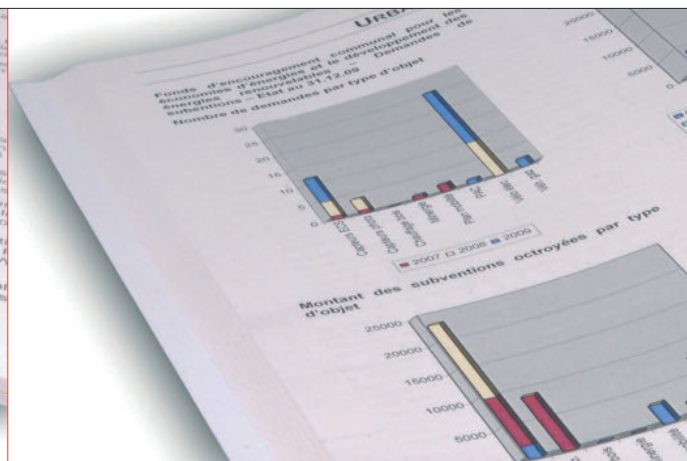
Le mandat d'étude parallèle est la procédure appropriée lorsqu'un dialogue entre les participants, le maître de l'ouvrage et le collège d'experts est nécessaire. Il s'applique typiquement à des projets où les données de base / le cahier des charges doivent être éclaircis. Ils sont également adaptés pour des planifications-tests, des processus coopératifs ou des mandats d'idées. Les prestations fournies par les participants sont rétribuées et les propositions ne sont pas présentées de façon anonyme.

Prestations prédéfinies

Dernier cas de figure: l'appel d'offres de services, aujourd'hui codifié par le règlement SIA 144. A la différence des deux premières formes

LES AVANTAGES POUR LE MAÎTRE D'OUVRAGE RÉSIDENT NOTAMMENT DANS LE LARGE ÉVENTAIL DE PROPOSITIONS QUE LES CANDIDATS SOUMETTRONT À L'APPRÉCIATION DU JURY

toujours gagnant». Cette citation d'Isabelle Charollais, co-directrice du Département des constructions et de l'aménagement de la ville de Genève, en introduction d'un rapport de jury, résume bien



CONFIEZ-NOUS VOS RAPPORTS DE GESTION

IMPRESSION NUMÉRIQUE
RELIURE INDUSTRIELLE

Les Ateliers Olbis participent à la mission de la Fondation les Oliviers en offrant des prestations de réinsertion professionnelle.

Chemin du Rionzi 61 | 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 644 37 44 | Fax 021 644 37 40
www.olbis.ch | info@olbis.ch





Photo du haut: Complexe communal et déchèterie de St-Prex, Pont 12 architectes. Concours d'architecture à un degré en procédure ouverte, 2007. Maître de l'ouvrage: commune de St-Prex. Photo: Fred Hatt

Ci-dessus: Pour son Cycle d'orientation de langue allemande (DOSF), la Ville de Fribourg a organisé un concours d'architecture (2008) suivi d'un concours d'ingénierie (2010). Image de synthèse: Dettling Péleraoux architectes.

de mise en concurrence, il n'est pas axé sur la recherche de solutions, mais destiné à l'acquisition de prestations, et le résultat recherché peut être clairement décrit. Il se focalise avant tout sur des aspects organisationnels, tels que le choix d'une équipe adéquate et compétente ou une gestion efficace du processus de projet. L'appel d'offres basé sur le montant des honoraires est souvent utilisé, mais il est régulièrement entaché d'abus (forme

d'acquisition inappropriée à la tâche à fournir ou trop grande prévalence du prix sur la qualité). Un des éléments particuliers du règlement SIA 144 est la méthode dite à deux enveloppes, qui permet de juger les offres non seulement sur le prix, mais aussi sur la qualité. Le règlement SIA 144 est désormais un nouvel outil à disposition des maîtres d'ouvrages pour garantir une passation des marchés loyale ■

Besoin d'informations et de conseils ?

- Pour faire vérifier vos programmes de concours, pour un conseil ou pour télécharger les lignes directrices des règlements SIA: Commission SIA 142-143: 044 283 15 80; www.sia.ch/fr/services/concours/lignes-directrices/
- Pour commander gratuitement la documentation SIA D0204 «Passation des marchés. Recommandations pour les domaines de l'architecture, de l'ingénierie et des branches apparentées»: auprès de la CCAO de la SIA Vaud – voir ci-après
- Pour un conseil dans l'organisation de vos procédures: Commission des Concours et Appels d'Offres de la SIA Vaud (CCAO): 021 646 34 21; info@vd.sia.ch
- Pour commander les règlements SIA 142, 143, 144: par courriel à info@vd.sia.ch
- Formation continue sur les marchés publics et règlements SIA 142, 143, 144 (4 jours prévus en mai-juin 2014 à Lausanne). Infos sur: www.sia.ch/fr/services/sia-form.

